



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la huitième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 19 octobre 2022 à 19 h, au Centre communautaire Ferland, 1600, 8e Avenue

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
Diane Charuest	Administratrice
Julie Bellavance	Vice-présidente
Aude Brassard-Hallé	Administratrice
Karim Chahine	Administrateur
Michaël Gosselin	Administrateur
Nicolas Jean	Administrateur

ABSENCES :

Marjorie Ramirez	Administratrice
Martin Claveau	Trésorier
Sébastien Lachance	Administrateur

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Abbé Julien Guillot	Curé de l'église St-Fidèle
Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Diane Dupuis	Directrice générale de la Paroisse de Limoilou
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 7 personnes ont assisté à la rencontre du 19 octobre 2022.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption des procès-verbaux du 15 juin et du 21 septembre 2022	19 h 05
4. Présentation du service Aînés-nous à vous aider, par Gabriel Rémillard-Vigneau, travailleur du milieu – secteur de Limoilou	19 h 10
5. Présentation d'un projet de développement touristique – église St-Fidèle, avec l'Abbé Julien Guillot, curé, et Diane Dupuis, directrice générale, Paroisse de Limoilou	19 h 25
6. Période d'information de la conseillère municipale	20 h
7. Période de questions et de commentaires du public	20 h 15
8. Période de suivi des projets en cours	20 h 30
• Festival de quartier 100% Limoilou	
• Limoil'Air	
• Les Particules – phase 1 et phase 2	
• Sécurité routière et signalisation dans les ruelles du quartier	
• Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou	
• Bac à jouets en libre-service au parc Ferland	
• Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou	
9. Période de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier	21 h
• Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville	
• Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec	
• Comité cohabitation Port-Communauté	
• Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles	
• Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
• Table de concertation Mobilité des quartiers centraux	
• Table d'acteurs clés des quartiers Canardière	
• Comité pour un quartier Stadacona bienveillant	
• Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou	
10. Suivi de résolution : marquage au sol des traverses piétonne et pistes cyclables	21 h 30
11. Suivi de résolution : terrains d'Hydro-Québec au sud du Vieux-Limoilou	21 h 35
12. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 40
• Correspondances	
• Trésorerie et Paiements à venir	
13. Divers	21 h 50
• Consultations publiques : PPU Hamel-Laurentienne	
• Consultations publiques : Réaménagement de rues du sud du Vieux-Limoilou	
• Consultations publiques : Vision 1ère Avenue	
14. Levée de l'assemblée	22 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose l'ajout d'un point 12 : *Suivi de la résolution en lien avec le compostage communautaire*. Au point *Divers*, le président suggère aux membres de discuter :

- D'un projet de recherche sur le patrimoine bâti architectural;
- Du comité d'accompagnement pour le tramway;
- D'une conférence à laquelle Michael Gosselin a récemment assisté.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR NICOLAS JEAN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 19 octobre 2022, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du 15 juin et du 21 septembre 2022

RÉSOLUTION 22-08-47 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2022

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR KARIM CHAHINE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 juin 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire de septembre est reportée à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

4. Présentation du service *Aînés-nous à vous aider*, par Gabriel Rémillard-Vigneau, travailleur du milieu – secteur de Limoilou

Gabriel Rémillard-Vigneau, travailleur du milieu, présente aux membres le service *Aînés-nous à vous aider*, dont les objectifs sont :

- De repérer les aînés en situation de vulnérabilité dans le quartier. Pour ce faire, Gabriel Rémillard-Vigneau et son équipe parcourent les parcs, commerces, établissements de restauration et autres lieux publics.
- De favoriser leur connexion aux ressources du quartier. Les travailleurs du milieu, pour ce volet, présentent aux aînés les différentes ressources dont ils peuvent profiter, et tentent d'éliminer les barrières, notamment administratives, qui pourraient nuire à leur accessibilité. Gabriel Rémillard-Vigneau considère que le conseil de quartier peut représenter une bonne manière pour lui de faire connaître son service, et d'en apprendre plus sur les différents enjeux vécus par ce groupe.
- De briser leur isolement et de leur offrir des services de maintien à domicile, au besoin.

Raymond Poirier invite Gabriel Rémillard-Vigneau à garder contact avec le conseil de quartier, qui lui fera parvenir ses observations liées aux aînés du quartier, et qui diffusera son carnet de ressource.

Julie Bellavance mentionne que la rencontre des Rendez-Vous Limoilou a aussi permis à Gabriel Rémillard-Vigneau de faire connaître son service.

Notons que les travailleurs de milieu peuvent visiter les aînés à domicile si une personne en fait la demande.

5. Présentation d'un projet de développement touristique – église St-Fidèle, avec l'Abbé Julien Guillot, curé, et Diane Dupuis, directrice générale de la Paroisse de Limoilou

L'Abbé Julien Guillot, curé de la Paroisse Saint-François-de-Laval, explique d'abord que l'église St-Fidèle revêt non seulement le rôle d'église paroissiale, mais aussi celui de Sanctuaire national.

C'est toute une équipe composée, entre autres, d'architectes, d'avocats et d'acteurs du milieu, qui administre le Sanctuaire Notre-Dame de Rocamadour, dont les valeurs historiques et spirituelles sont reconnues. En effet, l'église St-Fidèle, construite en 1952 dans le style des monastères de l'architecte Dom Bellot, se démarque, notamment, par son originalité.

L'Abbé Julien Guillot mentionne, en outre, que le bâtiment nécessite des travaux majeurs. La quête rapportant de moins en moins d'argent, et l'église St-Fidèle, pourtant très bien située, étant la moins fréquentée des trois églises de Limoilou, il faut user de créativité pour assurer sa pérennité. Si l'aide financière offerte pour protéger le patrimoine religieux permet au conseil d'administration d'effectuer quelques travaux chaque année, le clocher étant d'ailleurs actuellement en rénovation, il n'en reste pas moins que pour entretenir le Sanctuaire correctement, l'idée de multiplier ses vocations semble la plus prometteuse. En agissant ainsi, les fidèles pourraient continuer à côtoyer leur lieu de culte, tandis que tous les paroissiens pourraient jouir d'un endroit pour mener à bien leurs activités. C'est de cette manière que l'équipe du Sanctuaire entend le préserver : en l'animant grâce à des partenariats avec le milieu, en mettant de l'avant sa contribution au dynamisme du quartier et en renforçant le sentiment d'appartenance des citoyens de Limoilou à ce lieu historique.

Le conseil d'administration du Sanctuaire souhaite, entre autres, faire de son parvis un lieu de rassemblement, et reconverter son sous-sol en salles multifonctions que les organisations du quartier pourront s'approprier. Il entend également devenir membre de la SDC Limoilou.

Diane Dupuis, directrice générale de la Paroisse de Limoilou, mentionne qu'une expérience immersive sera projetée aux deux tiers de l'église. Le spectacle *Stella Nivis*, racontant le deuxième voyage de Jacques Cartier en Amérique, sera proposé aux citoyens, comme aux touristes, durant toute l'année. Il s'agira d'une aventure visuelle et sonore de grande envergure. Le spectacle, présenté deux à trois fois par jour durant les périodes les plus achalandées, pourrait attirer près de 34 000 touristes dès sa première année de vie.

L'équipe du Sanctuaire, qui projette des gains annuels de 120 00 \$ par année, aimerait mettre en place des partenariats avec les commerçants du quartier. Ensemble, ils pourraient imaginer des façons de faire connaître Limoilou aux visiteurs.

Diane Dupuis ajoute que si les travaux rendront l'église beaucoup plus moderne, ils ne compromettront pas son cachet. Le lieu sera d'ailleurs rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'Abbé Julien Guillot mentionne que le nouveau lieu touristique, qui proposera à ses visiteurs une expérience authentique, saura faire la fierté des résidents du Vieux-Limoilou. Diane Dupuis ajoute que le projet, dont le coût est évalué à 7.7 millions de dollars, contribuera à désengorger le Vieux-Québec et à faire connaître le quartier aux touristes. Elle mentionne, en outre, que son équipe vise un projet carboneutre respectant les principes de l'économie sociale et développé en collaboration avec les citoyens. Son équipe souhaite aussi limiter le va-et-vient des autobus et des voitures.

Michael Gosselin pense que le promoteur a réservé trop d'espaces de stationnement. Il pense que plus d'arbres auraient pu être plantés, qu'un jardin aurait pu y être aménagé. L'Abbé Julien Guillot mentionne que son équipe songe déjà à planter quelques espèces de végétaux historiques dans le parc qui sera aménagé à l'avant du bâtiment.

À une question de Pascal Marier-Dionne, Diane Dupuis répond que son équipe entend développer d'autres spectacles à travers les années. Notons que le promoteur n'hésitera pas à consulter les citoyens à plusieurs reprises durant l'élaboration du projet, qui pourrait, par ailleurs, faire l'objet d'une demande de modification de zonage. Les membres pensent que la venue prochaine du tramway devrait aussi influencer les plans de l'équipe du Sanctuaire.

6. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Que la rencontre organisée par les Rendez-vous Limoilou, à laquelle elle a assisté, lui a permis de faire plusieurs constats intéressants.

- Que malgré sa demande, aucune surveillance policière supplémentaire, selon une citoyenne, n'a été faite sur la 3^e Avenue récemment. Notons que le conseil de quartier a souvent discuté de la problématique engendrée par les automobilistes qui circulent trop vite et trop bruyamment sur cette artère. La conseillère fera un nouveau suivi de cette demande.
- Qu'en raison d'une analyse de l'OMHQ, qui met en lumière le fait que plusieurs logements du HLM de Stadacona restent vacants en raison de travaux, le projet d'aménagement d'un terrain de basket dans la cour du bâtiment a été abandonné. Notons que la cour de l'école Stadacona propose déjà ce type d'aire de jeu qui fait, cela dit, l'objet de plusieurs plaintes de la part du voisinage. En effet, ces terrains seraient source de pollution sonore et lumineuse.
- Que la rencontre en lien avec le recours collectif contre le Port fut fort intéressante. Il semblerait que les vents purs qui viennent du fleuve, quand ils passent par le Port, se contaminent avant d'arriver à Limoilou.
- Qu'elle a assisté au colloque organisé par le programme Milieu de vie en Santé. Plusieurs projets de verdissement et de mobilité active très intéressants ont été proposés.
- Que l'annonce de la Vision de la mobilité active a permis aux citoyens d'en savoir plus sur l'intention de la Ville de créer un lien cyclable entre Charlesbourg et le centre-ville. Michael Gosselin craint que la proximité du nouveau lien de l'hôpital compromette la sécurité des cyclistes.
- Que le 3-1-1 est en mesure de recevoir les plaintes des citoyens relativement au bruit, mais pas celles en lien avec la qualité de l'air. La conseillère aimerait que les résidents du secteur puissent s'exprimer à ce sujet.
- Qu'une présentation ainsi qu'une consultation en lien avec les prochains aménagements de la 18^e Rue auront bientôt lieu.

7. Période de questions et commentaires du public

Pascal Marier-Dionne a communiqué plusieurs fois avec le 3-1-1 au sujet de la collecte des ordures sur la rue Saint-Martial, qui n'a pas été faite souvent durant les derniers mois. Jackie Smith fera un suivi de cette plainte.

Une citoyenne se demande si la Ville a prévu un plan pour sensibiliser les citoyens et les commerçants à la plantation d'asclépiades, dont se nourrissent les monarches. Jackie Smith se renseignera à ce sujet.

8. Période de suivi des projets en cours

- Festival de quartier 100% Limoilou

Le conseil de quartier a soutenu l'équipe du festival de quartier *100 % Limoilou*, qui fut un succès.

- Limoil'Air

C'est avec environ 50 % des capteurs prévus que le projet Limoil'Air a commencé, avec un peu de retard, en mai dernier. L'équipe du projet n'arrivant pas à trouver les capteurs nécessaires en raison d'une rupture d'inventaire, et devant, en outre, se passer de ressources expérimentées en raison d'un manque de financement, elle a dû se résoudre à débiter son projet plutôt lentement. Notons, cela dit, que la plupart des capteurs devraient être installés le 3 novembre prochain.

L'équipe du projet Limoil'Air a déjà recueilli les premières données des capteurs installés au début de l'été. Elle constate qu'elle devra faire face à un défi d'interprétation en raison du peu de données générées extrêmement fréquemment (toutes les dix minutes). L'équipe, en outre, a identifié les biais potentiels de son étude. L'humidité, comme les éléments qui peuvent influencer les renseignements récoltés par les capteurs (l'usage d'un BBQ, par exemple) font partie des éléments aberrants.

Le groupe explore différentes méthodes d'analyse des données afin d'offrir aux participants du projet la visualisation la plus intéressante et la plus juste possible des données. Des étudiants ont été mandatés pour se plonger dans l'analyse des données, qui pourrait ultimement être faite par un système d'intelligence artificielle. Aucun échéancier n'est disponible pour le moment. Un projet pourrait être déposé mi-novembre au Fond Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou pour soutenir cette exploration.

RÉSOLUTION 22-10-48 CONCERNANT LA DEMANDE DE FINANCEMENT D'UN ALGORITHME D'APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE SOUTENANT LE TRAITEMENT DES DONNÉES DE LIMOIL'AIR

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR NICOLAS JEAN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration d'autoriser Raymond Poirier à déposer, dans le cadre du projet Limoil'Air, une demande de financement au Fond Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou un projet de développement d'un algorithme d'apprentissage automatique visant à soutenir le traitement des données de Limoil'Air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À la question d'un citoyen, Raymond Poirier répond que l'équipe du projet entend sensibiliser, entre autres, le Vieux-Lévis, Beauport, ainsi que certains quartiers de l'Île d'Orléans à la qualité de l'air. Il ajoute que son équipe espère que son projet suscite l'intérêt d'autres secteurs, fasse boule de neige.

Les premiers webinaires seront bientôt diffusés sur la plateforme Web de Limoil'Air, tandis que des articles paraîtront sous peu dans les médias.

- Les Particules- phase 1 et 2

La première phase du projet *Les Particules* a pris fin en août dernier. En effet, le court reportage sur la création de la murale a enfin été présenté, tandis que la murale, elle, est toujours affichée dans le quartier.

L'équipe entamera bientôt la phase 2 du projet, qui consistera en une série de photos impliquant des enfants aux prises avec des problèmes de santé respiratoire. De son côté, le conseil de quartier pourrait organiser une exposition du résultat de la démarche photographique.

- Sécurité routière et signalisation dans les ruelles du quartier

La campagne de sensibilisation devrait voir le jour en 2023. Trois messages devraient être mis de l'avant grâce à trois panneaux de style humoristique dont le format reste à définir. Ces panneaux véhiculeront des slogans qui inviteront les automobilistes à ralentir.

- Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou

Le projet va bon train. Le comité rencontrera bientôt le propriétaire du IGA, qui a accepté d'héberger le Frigo-partage.

- Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Plusieurs organismes jeunesse se rencontreront, en novembre prochain, pour relancer le projet de bac à jouets. Un programme municipal pourrait en découler, permettant aux autres quartiers de profiter d'un tel service.

- Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou

La Caisse Desjardins de Limoilou a demandé au comité de scinder son projet en deux volets : l'un en lien avec la cartographie, et l'autre, avec la plantation. En novembre, le groupe fournira à la Caisse une version révisée du volet *plantation* et de son budget.

Pour l'instant, le comité a obtenu 10 000 \$ pour le volet *cartographie* du projet. Grâce à cette somme, il a pu faire appel à l'Association forestière des deux rives, qui s'affaire maintenant à produire une analyse complète des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou. Cette démarche, qui s'est faite main dans la main avec la Ville, mettra en lumière quatre types d'espaces : ceux à potentiel de plantation (de petite, moyenne ou grande envergure), ainsi que ceux qui pourraient être déminéralisés. Les opérations relatives à la plantation (les plans, dans un premier temps) débuteront après la période des Fêtes.

Dès l'automne, la Ville proposera aux citoyens un programme de plantation d'arbres. Des organisations pourraient être mandatées pour planter ces arbres. Comme il ne pourra pas, selon les modalités du programme, s'occuper de verdir le quartier, le conseil de quartier a eu l'idée de créer un organisme. Cet organisme, dont les actions ne seraient pas limitées au Vieux-Limoilou et qui serait indépendant du conseil de quartier, aurait pour mandat d'assurer le verdissement des terrains sous-utilisés des quartiers urbanisés. Il réunirait des experts (architecte, entrepreneur en construction, expert en verdissement urbain, économiste et expert juridique) capables de discuter avec les responsables des programmes municipaux en lien avec le verdissement, entre autres.

À une question de Julie Bellavance, Anne Pelletier répond que le conseil de quartier ne peut pas prendre en charge la plantation des végétaux associée au programme de la Ville parce que les administrateurs deviendraient ainsi imputables en cas de dettes, par exemple.

Raymond Poirier invite les membres à mandater un organisme pour faire les démarches nécessaires pour verdir les secteurs mis en lumière par sa cartographie.

RÉSOLUTION 22-08-49 CONCERNANT L'INTÉGRATION D'UN NOUVEL ORGANISME À LA DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE PROJET DE VERDISSEMENT DES ESPACES À POTENTIEL DE PLANTATION

SUR PROPOSITION DE JULIE BELLAVANCE, DUMENT APPUYÉE PAR NICOLAS JEAN, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou que le projet Opération Canopée soit transféré à l'organisme à but non lucratif Emprises – espaces urbain, afin que celui-ci porte une demande de financement auprès du Fond Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou ou à tout autre source de financement appropriée, et cela, avec l'appui et la collaboration du conseil de quartier, et fournira à Emprises une lettre d'appui en ce sens. Il est également résolu que le conseil de quartier rendra disponible à Emprises les résultats de son analyse cartographique du Vieux-Limoilou afin de faciliter les opérations de plantation et de verdissement à venir dans le quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Période de suivi quant aux comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Le conseil de quartier n'est toujours pas représenté au comité-conseil sur la qualité de l'air.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

En raison de l'absence de Marjorie Ramirez, ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité cohabitation Port-Communauté

En raison de l'absence de Martin Claveau, ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Lors de sa dernière rencontre, le comité a pu assister à une présentation des résultats des échantillonnages du printemps, qui sont très satisfaisants. Le groupe entend se doter d'un plan de formation pour appuyer ses nouveaux membres. La visite de l'incinérateur à laquelle devrait participer le comité, pour sa part, a été reportée.

Pascal Marier-Dionne remarque que le comité de vigilance est souvent la proie d'apparence de conflits d'intérêts, et peut parfois sembler manquer d'indépendance. Il ajoute qu'il existe des problèmes de fonctionnement au sein du groupe, qui mériterait d'être de nouveau assisté par le Service de l'interaction citoyenne.

Raymond Poirier se demande pourquoi le Service de l'interaction citoyenne ne soutient plus le comité. Anne Pelletier se renseignera à ce sujet.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Aucun suivi,

- Table de concertation Mobilité des quartiers centraux

Il semblerait que la table soit en restructuration.

- Table des acteurs clés des quartiers Canardière

Pascal Marier-Dionne mentionne que le comité a désormais une idée des consultations à venir. L'administrateur pourra fournir plus de renseignements aux membres dans les prochaines semaines.

- Comité pour un quartier Stadacona bienveillant

Aucun suivi.

- Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

Raymond Poirier ne pouvant plus assister de façon régulière aux rencontres du comité par manque de temps et incompatibilité d'agenda, il invite les administrateurs qui souhaiteraient y représenter le conseil de quartier à communiquer avec lui afin de partager la charge associée à ce comité, ou transférer celle-ci.

Selon une citoyenne, les sujets de l'inclusion, du logement ainsi que de la sécurité alimentaire, qui ont fait l'objet de nombreuses discussions lors de la dernière rencontre des Rendez-vous Limoilou, pourraient guider le travail de l'organisme.

10. Suivi de résolution : marquage au sol des traverses piétonne et pistes cyclables

À la résolution du conseil de quartier concernant le marquage au sol des traverses piétonnes et des pistes cyclables, Martin Forgues, directeur de la Division planification et soutien, Entretien des voies de circulation, a répondu :

« Actuellement, la séquence de préparation pour le réseau cyclable est la suivante:

- *Soufflage de la neige à la fin mars pour accélérer la fonte*
- *Nettoyage des surfaces en pavage vers la fin avril*
- *Marquage de la chaussée en mai*
- *Mise en place des bollards et délinéateurs*

Il y a un enjeu technique lié au marquage de chaussée. Depuis 2010, la réglementation fédérale a changé et nous devons maintenant utiliser de la peinture à l'eau qui s'applique seulement à des températures de plus de 10 degrés. Comme le marquage se fait de nuit, que la température doit être supérieure à 10 et que la surface doit être sèche, le marquage ne commence jamais avant la 3e semaine de mai. L'explication est donc de nature technique.

Cependant, dans le cadre du déploiement de la Vision de la Mobilité active, nous sommes à réviser chaque étape de la préparation pour l'ouverture et la fermeture du réseau cyclable afin de prolonger au maximum la saison de vélo dans des conditions sécuritaires.

Cette révision de processus nous conduira à faire des essais dès le printemps 2023 afin de réduire l'écart de temps entre l'arrivée du beau temps en avril et la mise en service du réseau cyclable. »

Raymond Poirier se demande pourquoi certains passages piétons n'ont pas été marqués cet été. Anne Pelletier fera un suivi à cet effet.

11. Suivi de résolution : compostage communautaire

À une partie de la résolution du conseil de quartier concernant le compostage communautaire, Steve Cantin, directeur de la Division de la gestion des matières résiduelles (GMR), concernant le point qui touchait à son domaine, soit « concernant la demande à la Ville de Québec, à défaut de pouvoir fermer l'incinérateur à court ou moyen terme, de favoriser des actions visant la réduction à la source des intrants à l'incinérateur, de contribuer à réduire les taux d'émissions, comme, notamment, la bonification du programme de compostage communautaire qui est limité, actuellement, à 37 sites et agissant de façon complémentaire à la biométhanisation. », a répondu (réponse de la GMR):

« La Ville de Québec est soucieuse de favoriser la réduction de déchets à la source et contribue à la sensibilisation de la population par ses divers programmes de communication. La collecte et le traitement des résidus alimentaire sont un exemple d'action significative qui permettra une plus grande valorisation des matières résiduelles et une réduction des tonnes incinérées. L'engagement public de la GMR est également de poursuivre le financement des sites de compostage communautaire tant et aussi longtemps qu'ils seraient utilisés.

La Ville de Québec n'ajoutera pas de nouveau site à son réseau à court terme. Elle souhaite attendre de voir les impacts qu'aura le déploiement de la collecte et le traitement des résidus alimentaires avant de planifier l'installation de nouveaux sites de compostage. Le début de la collecte des résidus alimentaires est prévu en novembre 2022. Nous estimons que cette collecte, beaucoup plus simple et accessible pour les citoyens, pourrait potentiellement faire diminuer l'engouement pour les sites de compostage communautaire dans le futur. »

Raymond Poirier pense qu'il est dommage que la Ville considère le dossier comme une duplication. Les membres partagent son avis. Ils songent à rédiger une résolution plus précise à cet effet.

12. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Aucun suivi.

- Trésorerie & paiements à venir

RÉSOLUTION 22-08-50 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier d'octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Divers

- Consultations publiques : PPU Hamel-Laurentienne

Les membres du conseil de quartier ont pu assister à une présentation du PPU, qui inclut maintenant plusieurs de leurs commentaires. Il semblerait que le PPU fasse désormais place à l'idée d'aménager un nouveau boulevard urbain.

- Consultations publiques : Réaménagement des rues du sud du Vieux-Limoilou

Aucun suivi supplémentaire.

- Consultations publiques : Vision 1^{re} Avenue

Une rencontre aura lieu au mois de novembre au sujet de l'avenir de la 1^{re} Avenue.

- Projet de recherche sur la qualité du patrimoine bâti architectural

Le comité de recherche sur la qualité du patrimoine bâti architectural a amorcé ses démarches. Il souhaite rencontrer le conseil de quartier lors d'une activité d'une demi-journée qui aura bientôt lieu. Raymond Poirier invite les administrateurs qui souhaitent y participer à communiquer avec lui.

- Comité d'accompagnement pour le tramway

La Ville de Québec mettra en place un comité d'accompagnement pour le tramway. Au moyen de ce groupe, qui se réunira deux fois par année environ, la municipalité souhaite

échanger avec les citoyens directement concernés par le projet, leur permettre de s'exprimer quant à son implantation.

- Conférence

Michael Gosselin a pu en apprendre plus, lors de la conférence d'un médecin de l'Université de Lausanne, sur tous les liens qui unissent la santé et le milieu de vie, l'environnement.

Jackie Smith mentionne qu'aucun passage piéton ne verra le jour au coin de la 7^e Rue et de la 2^e Avenue parce qu'un autre passage piéton, comme d'autres aménagements, desservira les usagers de ce secteur près du parc d'Iberville.

14. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 22h06.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire